

SANDRINE T.

Conseillère Principale d'Education
Lycée Agricole Danièle Mathiron (Thure)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis actuellement conseillère principale d'éducation dans un lycée agricole. Je travaille donc pour le ministère de l'Agriculture. Je suis chef du service Vie Scolaire qui comprend 6,5 ETP (équivalent temps plein), soit 10 personnes. Mes missions sont :

- Assurer l'ensemble de la gestion des activités de la vie scolaire du lycée et du CFA, en s'appuyant sur les textes généraux de l'enseignement agricole, les missions des CPE et le projet d'établissement ;
- Assurer le respect du règlement intérieur et des conditions de sécurité dans l'ensemble de l'établissement par les élèves ;
- Assurer la sécurité physique et l'intégrité morale des élèves ;
- Animer l'équipe des assistants d'éducation, de la technicienne vie scolaire ;
- Assurer le suivi et la préparation administrative des conseils de classe, du conseil des délégués et remettre à chaque conseil d'administration une note sur la situation du service ;
- Assurer le suivi des élèves sur l'exploitation agricole en lien avec son directeur ;
- S'assurer de l'état des locaux et des équipements mis à disposition des élèves ;
- Etre la garante des relations avec les familles et du respect de l'obligation scolaire ;
- Participer aux réunions de concertation pédagogique ;
- Développer en lien avec la technicienne vie scolaire le projet d'orientation et d'insertion de l'établissement en cohérence avec le travail des professeurs principaux et les documentalistes ;
- Coordonner la mise en œuvre des aides à la scolarité ;
- Coordonner le projet de prévention et d'animation en lien avec l'infirmière et les enseignants d'éducation socioculturelle ;
- Organiser les examens en s'appuyant sur des chefs de centre.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- 2000 : obtention de ma licence MASS et passage en parallèle des concours d'entrée à l'IUFM de Bordeaux et de Montpellier pour la préparation du concours de CPE, tutrice d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- Septembre 2000 : refusée à l'IUFM de Bordeaux et en liste d'attente à l'IUFM de Montpellier (antenne de Nîmes).
- Fin septembre 2000 : intégration de l'IUFM de Nîmes.
- Mai 2001 : échec au concours de CPE une première fois, passage en parallèle du concours d'entrée à l'IUFM de Bordeaux pour la même préparation, et là, réussite.
- Septembre 2001 : intégration de l'IUFM de Bordeaux pour la préparation du concours de CPE.
- Mai 2002 : échec aux concours de CPE (Education Nationale et Agriculture).
- Juin 2002 : obtention d'un poste de surveillante d'externat et maîtresse d'internat en lycée.
- Septembre 2002 : deuxième année de préparation du concours de CPE à l'IUFM de Bordeaux en même temps que surveillante d'externat en collège.
- Mai 2003 : obtention des concours de CPE Education Nationale et ministère de l'Agriculture, j'ai fait le choix de l'agriculture pour avoir un public lycéen et un établissement en zone rurale.
- Septembre 2003 à mai 2004 : CPE stagiaire au lycée professionnel agricole d'Orthez et formation à l'ENESAD (centre de formation des cadres du ministère de l'agriculture).
- Juin 2004 : validation de ma titularisation et arrivée au lycée professionnel agricole de Thuré (86) où je suis toujours CPE.

C'est un métier passionnant qui demande beaucoup de patience et de maîtrise du consensus ! Mais travailler auprès d'adolescents est une richesse incroyable où la compréhension, la patience et le sens de l'humour font partie des outils du quotidien. C'est un métier à la croisée des missions de chacun : des élèves, des administratifs, des enseignants, de la direction et des familles. Mon parcours, un peu "atypique" pour exercer ce métier (j'aurai pu choisir les sciences de l'éducation ou la psycho), ne m'a jamais pénalisé, bien au contraire je pense.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

J'ai passé cette licence car j'avais déjà en tête ce métier de CPE. Je passais un bac S et je voulais élargir mes connaissances avec pourquoi pas les sciences sociales, donc je me suis tournée vers la formation MASS. La formation universitaire m'a beaucoup apporté dans la rigueur du travail, l'autonomie, et le travail en groupe. La pluridisciplinarité m'a aidé pour le passage des concours car donne l'habitude de gérer plusieurs matières très différentes et avec des méthodes différentes. Je pense que j'y ai aussi acquis la persévérance. Je n'avais pas un grand niveau au lycée et j'ai réussi à décrocher une mention AB au DEUG et à la licence car je n'ai jamais laissé tomber. Mes études étaient aussi un sacrifice financier pour mes parents, boursière, je ne devais pas décevoir.

Pour mon concours, j'ai été soutenue et j'ai persisté, ça a payé, j'ai réussi et j'en suis très heureuse aujourd'hui. A la fac, contrairement à l'image que j'avais, je me suis également trouvée soutenue par un certain nombre d'enseignants.

La mobilité reste également un élément important : avoir une formation me permettant de circuler sur l'ensemble du campus (fac de droit, IUT, fac de géo, de maths, ...) a été pour moi fascinant et m'a beaucoup ouvert l'esprit.

Pour conclure, je dirai que, parce qu'elle n'était ni spécialisée ni spécialisante, cette formation m'a permis de me construire autour d'une bonne culture générale et d'une méthodologie de travail que j'essaie aujourd'hui de "transmettre" au quotidien dans l'éducation. Je souhaite donc autant de réussite aux futurs étudiants.